

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 14-002503 / 62664815  
Matik AG, 6330 Cham  
Traitement des commandes pour la Suisse Romande: réception et transmission des demandes pour la livraison en flux tendu des pièces de rechange (ateliers mécaniques/garages) pour les véhicules poids-lourd et utilitaires  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
2 H  
22.09.2014–21.09.2017 (Nouveau permis)

### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)**

- 14-002510 / 51932661  
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse, 2052 Fontainemelon  
Secteurs Ebauches et Fournitures  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
235 H, 125 F  
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 14-002518 / 50110679  
Groupe Mutuel, 1920 Martigny  
Dpt IT: travaux de maintenance, mise à jour, installation nouvelle application ou équipements IT  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
18 H, 2 F  
01.09.2014–31.08.2017 (Nouveau permis)

### **Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)**

- 14-002517 / 50110679  
Groupe Mutuel, 1920 Martigny  
Dpt IT: intervention de dépannage lors de problème technique sur les installations, réseaux, équipements et applications IT du site  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
88 H, 5 F  
01.09.2014–31.08.2017 (Nouveau permis)

- 14-002520 / 50110679  
Groupe Mutuel, 1920 Martigny  
Dpt Logistique: intervention de dépannage et de contrôle lors de problème technique sur les infrastructures des bâtiments du site  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
5 H  
01.09.2014–31.08.2017 (Nouveau permis)
- 14-002548 / 61698179  
Stonehage SA, 2000 Neuchâtel  
Service informatique: dépannage auprès de leurs clients  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
8 H, 1 F  
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

**Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 14-002546 / 65883612  
Varo Refining (Cressier) SA, 2088 Cressier NE  
Laboratoire de contrôle  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
5 H  
01.11.2014–31.10.2017 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)**

- 14-002544 / 65883612  
Varo Refining (Cressier) SA, 2088 Cressier NE  
Exploitation (raffinerie, entretien, laboratoire et sécurité)  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
84 H  
01.11.2014–31.10.2017 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

30 septembre 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail